

Formation

L'ancrage à l'université de la formation infirmière laisse encore des questions en suspens

Publié le 07/07/23 - 17h13

Intégrer la formation infirmière à l'université n'est pas chose aisée. Le processus doit se poursuivre en lien avec la refonte de la profession. Les acteurs de la formation alertent sur les questions à trancher. De pistes de réflexion et propositions précises sont formulées. L'enjeu ? Ne pas passer à côté d'une réforme structurante... et attendue.



Le processus d'ancrage universitaire de la formation infirmière s'inscrit dans une réflexion plus large sur la refonte de la formation. (Bruno/Image Point FR/BSIP)

"Et si on passait directement aux travaux ?" Dans une [note](#) parue le 22 mai dernier, le Laboratoire d'idée santé autonomie (Lisa) interpellait le ministre des Solidarités et de la Santé au sujet de la refonte de la formation infirmière envisagée à l'horizon 2024 et proposait dix mesures clés. Un sujet à l'ordre du jour d'une session de trois webinaires — qui se sont tenus les 12, 22 et 29 juin derniers — organisé conjointement avec l'Association nationale des directeurs d'école paramédicale (Andep) et la Fédération des étudiants en soins (Fnesi). Les présidentes et président de ces trois structures ont fait le point avec *Hospimedia* sur les différents et nombreux enjeux de cette réforme très attendue. Ils interpellent les tutelles : il est "urgent" d'ouvrir la concertation sur le volet formation de la refonte de la profession infirmière et sur son ancrage à l'université. Un vaste chantier doit se mettre en place.

“ Il serait bien que les ministères finissent par sortir du bois pour l'instant nous savons juste que François Braun ne souhaite pas une "intégration organique", sans dire comment on poursuit l'ancrage. Stéphane Le Bouler, président du laboratoire d'idées Lisa

Il convient pour cela, insiste Stéphane Le Bouler — le président de Lisa qui a par ailleurs été chargé de mission sur la poursuite de l'intégration des formations paramédicales et de maïeutique en 2017 —, de n'occulter aucun sujet ni aucune question. "Il y a encore un mois, on ne savait pas dans quel sens allait être conduit le processus, alors on a lancé cette série de webinaires pour prolonger notre réflexion et glaner de la matière complémentaire. Depuis, on ne peut pas dire que les choses

aient beaucoup changé...", ironise-t-il. Alors que les discussions sur la refonte de la profession infirmière démarrent timidement — la concertation sur les différents chantiers concernant l'exercice devrait être relancée ce 13 juillet, confie une source proche du dossier —, force est de constater que la poursuite de l'intégration à l'université est encore un sujet en suspens. "Si nous avons bien compris, le sujet sera abordé en septembre... Il serait bien que les ministères finissent par sortir du bois : pour l'instant nous savons juste que François Braun ne souhaite pas une "intégration organique", sans dire comment on poursuit l'ancrage", résume Stéphane Le Bouler.

Quelle place pour les instituts ?

C'est donc dans ce contexte que le trio a décidé de prendre les choses en main. "On ne peut pas se tromper : on parle ici de la formation infirmière mais il y a d'autres formations paramédicales qui sont concernées. L'ancrage de la formation infirmière devra servir de base. À l'Andep, nous considérons qu'il est important de repérer les "incontournables" pour cette refonte. Il est très important de mettre en place les choses en cohérence avec l'ensemble des filières", explique la présidente de l'association, Florence Girard. L'Andep avait d'ailleurs proposé il y a quelques années une projection, avec plusieurs scénarios, de ce que pourrait être une intégration universitaire des instituts (lire notre [interview](#)). Parmi les questions sur la table devra en effet figurer le statut des instituts. "Nous sommes toujours aujourd'hui dans le contexte de convention avec l'université, pourtant, depuis 2009, le paysage a sacrément évolué", constate Stéphane Le Bouler. "L'intégration réelle passera par une réflexion sur les structures et le statut. Nous avons déjà beaucoup de retard au plan européen", poursuit la présidente de l'Andep. Les trois acteurs souhaitent notamment renforcer l'autonomie pédagogique des instituts, en lien avec l'université.

“ Il ne faut pas penser que le contenu de la formation dans ce processus, mais bien avoir une vision plus globale. Revoir les contenus, les blocs de compétences, nous saurons le faire en temps voulu. Florence Girard, présidente de l'Andep

L'une des équations à résoudre résidera aussi dans le temps de formation pour coller aux standards européens. "Il nous manque 400 heures pour être calés sur le modèle européen au niveau de notre licence", citait en exemple la présidente de l'Andep lors du webinaire du 12 juin dernier. Déroulement des stages, possibilités d'alternance, formation des formateurs sont autant de points à éclaircir. Florence Girard met aussi en garde contre un écueil : "il ne faut pas penser que le contenu de la formation dans ce processus, mais bien avoir une vision plus globale. Revoir les contenus, les blocs de compétences, nous saurons le faire en temps voulu".

Quel sera le rôle des régions ?

Quel sera le rôle des régions à l'avenir dans la gestion des instituts de formation paramédicaux ? La note proposée par Lisa porte une "rénovation" du pilotage état-régions de ces formations dans le cadre "d'un dialogue permanent et équilibré".

Des marqueurs de l'enseignement supérieur

Autre sujet primordial : l'accréditation et l'évaluation des formations. La note publiée par Lisa recommande en effet de "moderniser la fabrique de la formation en privilégiant les logiques d'accréditation et d'évaluation en vigueur dans l'enseignement supérieur". "Il paraît naturel que ce soit les universités qui les portent, comme elles porteront la diplomation. Mais cela suppose un travail avec l'université", indique Stéphane Le Bouler, qui précise que pour l'heure les représentants de l'université, comme ceux des régions (lire l'encadré), ne sont pas présents autour de la table des discussions. Il s'agit plus

largement de penser les "sujets qui sont des marqueurs de la formation au sein de l'Enseignement supérieur et de la Recherche", précise le président de Lisa. Le soutien à la recherche sera aussi en ce sens à préciser.

Au-delà de ces propositions, Florence Girard, Manon Morel et Stéphane Le Bouler souhaitent obtenir des engagements que cette refonte sera "à niveau", en d'autres termes ils attendent "un cadre", "de la clarté" avec des "ambitions" et "un horizon" raisonnables. En bref : "éviter le bricolage et ses conséquences", résume Stéphane Le Bouler. "Jusqu'à présent, quand une telle réforme a été lancée, elle a pu progresser sous l'impulsion l'enseignement supérieur. Là, on observe une asymétrie entre les ministères on aimerait que l'Enseignement supérieur se mette un peu plus en avant", poursuit-il.

“ Les groupes de travail doivent commencer en septembre. Notre crainte est que tout cela soit bâclé et se répercute sur les étudiants.
Manon Morel, présidente de la Fnesi

Des inquiétudes sur le calendrier

Et puis demeure toujours la contrainte du calendrier qui suscite du scepticisme, voire de l'inquiétude. "Les groupes de travail doivent commencer en septembre. Notre crainte est que tout cela soit bâclé et se répercute sur les étudiants", alerte Manon Morel. "Il est important de rappeler que, dans le cadre de Parcoursup, la sélection des candidats se fait en toute transparence, notamment concernant l'information métier et formation à donner aux futurs candidats. Cette information se fait à l'automne. Cela signifie que pour une mise en place à la rentrée 2024, il faut que tout soit communiqué à l'autonomie 2023", anticipe Florence Girard. Tous trois assurent par conséquent que "personne ne se formaliserait" de voir décalée la réforme à la rentrée 2025 pour se donner le temps à la fois de mettre en place un dispositif "solide" mais aussi de permettre aux acteurs de "s'approprier" cette réforme.

Au-delà de la question de la formation, l'ancrage à l'université fait écho aux discussions sur la refonte de la profession infirmière. Ces deux sujets sont évidemment intimement liés. "Que veut-on faire de ce métier in fine ? Dans quel registre veut-on l'inscrire ? Quelle est la volonté finale ? Ces questions sont dures à trancher, mais il faudra s'y pencher sérieusement", conclut Stéphane Le Bouler. Réponses, vraisemblablement, après l'été.

Quid des droits étudiants ?

Depuis fin 2020, les étudiants en soins infirmiers ont obtenu le droit de vote à l'université. Un premier pas, mais qui en appelle bien d'autres pour la Fnesi face aux difficultés persistantes rencontrées par les futurs infirmiers. "Il y a encore des territoires où les étudiants ne disposent pas de leur carte universitaire à la rentrée, où c'est compliqué de s'inscrire sur les listes électorales...", décrit Manon Morel, soulignant que les droits des étudiants font pourtant partie "des impondérables" de l'ancrage à l'université. Se posera aussi pour la suite la question des frais de scolarité ainsi que celle du maillage territorial des services universitaires : accès aux ressources, logements, etc. C'est aussi, en filigrane, l'amélioration des conditions de vie des étudiants qui est en jeu.

Clémence Nayrac

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

HOSPIMEDIA

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>